

Financement Stages | Envoléo

Conditions

- niveau bac + 2 minimum
- séjour de 13 semaines minimum intégré au cursus / 12 mois maximum
- n'avoir jamais bénéficié d'une bourse régionale Etudes ou Stages
- être âgé de moins de 30 ans, être de nationalité française, européenne, ou ressortissant d'un pays membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie, être fiscalement domicilié en France
- être inscrit dans un établissement supérieur des Pays de la Loire depuis au moins une année universitaire
- être inscrit dans une formation en convention avec une université ligérienne
- effectuer un stage individuel (1 seul étudiant dans une même structure à la même période)
- stage à temps complet (35h/semaine) avec gratification (dont avantages en nature) inf. ou égale à 3,75 €/heure

Destination Possible : monde entier sauf France, COM, DOM, TOM et pays d'origine du candidat.

Attention, cette aide est distribuée dans la limite du nombre de bourses allouées par la Région des Pays de la Loire.

Montant de la bourse

- Forfait de 1 000 € (+ forfait de 1 000 € pour les boursiers échelon 4, 5, 6 et 7)
- Si cumul avec Erasmus+ : Forfait de 500 € (+ forfait de 500 € pour les boursiers échelon 4, 5, 6 et 7)

Pièces à fournir au Service des Relations Internationales

► 1 mois ½ avant le début de votre stage :

- la copie du dossier électronique Envoléo
=> vous devez demander un code au Service des Relations Internationales beatrice.bernard@uco.fr
Ce code vous permet de remplir le dossier de candidature en ligne.
- 1 relevé d'identité bancaire
- la photocopie d'une pièce d'identité (sauf permis de conduire)
- la photocopie de votre certificat de scolarité de l'année universitaire précédente
- copie de la notification d'attribution des bourses du CROUS le cas échéant
- la copie de la convention et de l'attestation de stage indiquant le montant de la rémunération

► dans le mois suivant la fin de votre séjour :

- votre attestation de présence et d'assiduité (comportant les mêmes dates que sur le dossier de candidature)
- Le bilan de fin de séjour à compléter en ligne.

Notification d'attribution

La Région vous donne réponse, par écrit, avant votre départ.

La bourse est versée théoriquement dans le mois de votre départ en stage.